

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 26 (1881)
Heft: 22

Artikel: Les correspondants étrangers de l' "Avenir militaire"
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-335665>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NÉCROLOGIE

Le colonel fédéral Huber-Saladin.

Le 21 septembre dernier est décédé subitement à Myes près Coppet le colonel fédéral Huber-Saladin, qui était alors en villégiature chez son fils, M. W. Huber, ancien licut.-colonel fédéral du génie.

L'honorable défunt avait revêtu en son temps un rang très-distingué dans notre armée, où il brillait par sa bonne et belle tenue, par un savoir-faire charmant, par son urbanité et son commerce agréable avec les officiers de tous grades et par ses connaissances scientifiques aussi variées qu'étendues. Malgré son âge avancé, 84 ans, il prenait un vif intérêt aux choses militaires en général et à celles de la Suisse en particulier. L'année dernière encore il visitait quelques-unes de nos écoles, se renseignant avec plaisir de notre nouvel armement.

Domicilié depuis fort longtemps en France et plus spécialement à Paris, où il remplit pendant quelques années les fonctions d'attaché militaire à notre légation, il fit régulièrement son service en Suisse jusqu'à l'époque où il donna sa démission pour cause d'âge, il y a une douzaine d'années.

Fort au courant du mouvement intellectuel du monde militaire et politique, en relations suivies avec beaucoup de célébrités et hommes d'Etat importants de France et de divers pays d'Europe, il a publié quelques écrits d'un vrai mérite, notamment un livre sur la Politique des Etats neutres et une Notice sur le général Jomini et sur les ouvrages de notre illustre compatriote payernois. Le colonel Huber-Saladin s'occupa en outre avec autant de zèle que de succès de l'organisation des secours aux blessés des armées de terre et de mer. Il était président d'honneur de la Société française fondée dans ce but, et membre d'un grand nombre de comités philanthropiques analogues. Son activité inépuisable et fort experte en ce noble domaine ainsi que ses éminentes qualités personnelles de tous genres lui avaient valu de hautes distinctions de la part de plusieurs gouvernements ; il était entre autres commandeur de la Légion d'honneur et de la couronne royale de Prusse. D'un caractère constamment affable et obligeant, d'une riche culture littéraire et artistique, toujours prêt à s'associer à toute entreprise utile et généreuse et à élargir le cadre de son activité, le colonel Huber-Saladin laisse parmi tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'un excellent et dévoué camarade, d'un chef aimable et bienveillant, d'un homme de cœur et d'esprit du meilleur aloi, souvenir qui sera d'autant plus durable que cette race d'officiers tend, hélas ! de plus en plus à disparaître devant les exigences toujours plus positives et professionnelles du fonctionnement des armées actuelles.

Les correspondants étrangers de l'Avenir militaire. — Le numéro du 1^{er} novembre de l'*Avenir militaire* contient sous la rubrique « Nouvelles de l'étranger » une assez longue correspondance d'Allemagne qui traite de différents sujets : les nouvelles bouches à feu de bronze-acier, le fusil Mey-

hoëfer, l'emploi du bronze phosphoreux, le canon Krupp de 40 cm., etc. Or, vérification faite, toute cette soi-disant correspondance d'Allemagne se compose, de la première ligne à la dernière, d'extraits de la *Revue militaire suisse*. Ces extraits, qui ne sont pas très neufs puisqu'il en est dans le nombre qui remontent au mois de juillet dernier, sont fort habilement accolés les uns aux autres par des phrases *ad hoc* : « Comme vous le voyez..... D'un autre côté..... etc. »

Nous avons toujours cru dans notre naïveté provinciale que lorsqu'on pillait un journal il était honnête de citer par-ci par-là son nom. Il paraît qu'on en juge autrement au quai Voltaire et que nous sommes bien en retard. *L'Avenir* a pensé sans doute que nous nous estimerions trop heureux de voir qu'il daignait faire usage de notre copie.

Quoi qu'il en soit, ce moyen de se procurer à bon compte des correspondances étrangères nous a paru assez original pour mériter une mention.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

CONFÉDÉRATION SUISSE

Cours de répétition de la landwehr. — Le Conseil fédéral, sur la proposition du département militaire et en exécution de la nouvelle loi sur les exercices de la landwehr, vient d'arrêter comme suit le tour de rôle suivant lequel les bataillons d'infanterie, les batteries de campagne, les compagnies de position et les cadres des bataillons du génie de la landwehr seront appelés au cours de répétition.

Infanterie.

En 1882 : les bataillons de fusiliers des brigades I, VII, IX et XIII, les bataillons de carabiniers et les bataillons de fusiliers supplémentaires 1, 4 et 5.

En 1883 : les bataillons de fusiliers des brigades III, V, XI et XV, les bataillons de carabiniers et les bataillons de fusiliers supplémentaires 3 et 3.

En 1884 : les bataillons de fusiliers des brigades II, VIII, X et XIV, les bataillons de carabiniers et les bataillons de fusiliers supplémentaires 7, 98 et 99.

En 1885 : les bataillons de fusiliers des brigades IV, VI, XII et XVI, les bataillons de carabiniers et les bataillons de fusiliers supplémentaires 6 et 8.

Artillerie.

a) Batteries de campagne : 1882, n^{os} 6 d'Argovie et 8 de Vaud; 1883, n^{os} 1 de Zurich et 2 de Berne; 1884, n^{os} 3 de Lucerne et 7 de Thurgovie; 1884, n^{os} 4 de Soleure et 5 de St-Gall.

b) Compagnies de position : 1882, 1^{re} division : compagnies 12, 13, 14 et 15; 1883, 2^e division : compagnies 3, 4, 5 et 6; 1884, 3^e division : compagnies 7, 10 et 11; 1885, 4^e et 5^e divisions : compagnies 1, 2, 8 et 9.

Génie.

1882 : bataillons 1 et 4; 1883 : bat. 2 et 3; 1884 : bat. 5 et 7; 1885 : bat. 6 et 8.

Pour les troupes vaudoises le tour de rôle pour l'année prochaine comprend donc : les bataillons de fusiliers 1, 2, 3, 4, 5 et 6; le bataillon de carabiniers n^o 1; la batterie de campagne n^o 8; les cadres du bataillon du génie n^o 1; les compagnies de position n^{os} 13 et 14.